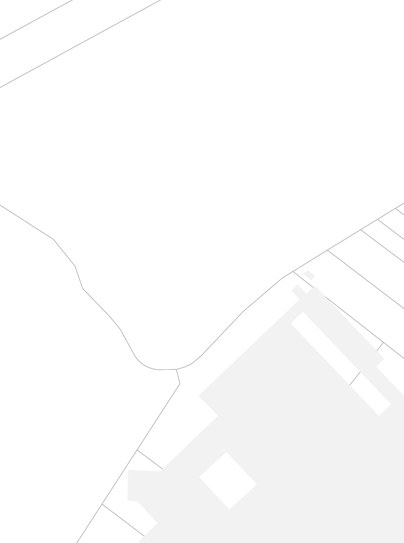
Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP) du Site patrimonial remarquable du Centre-Ville de Reims

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Reims.fr

AAPP /
ATELIER D'ARCHITECTURE
PHILIPPE PROST
/



Carte 1/4
Echelle 1:1200

Elaboration : 26 / 06 / 2025

0 100 200 m

Légende :

- Monument Historique
- 01-01 – Espace boisé classé
- 07-52 - Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées
- 07-53 Mur de soutènement,rempart ou mur de clôture protégé,à conserver,restaurer et mettre en valeur
- 07-57 - Parc ou jardin de pleine terre protégé
- 07-58 - Espace libre à dominante végétale protégé
- 07-61 - Place,cour ou autre espace libre à dominante minérale protégé
- 07-65 - Espace vert non protégé à requalifier
- 07-66 - Place,cour,ou autre espace libre a dominante minérale à requalifier
- 07-67 - Immeuble bâti non protégé soumis à des dispositions spécifiques ou des règles générales localisées
- 03-50 - Immeuble ou partie d'immeuble dont la modification peut être imposée
- 07-54 - Élément extérieur particulier protégé
- 07-60 - Arbre remarquable ou autre élément naturel (grotte,rocher,etc) protégé
- 40-50 - Point de vue,perspective à préserver et à mettre en valeur
- 07-53 - Mur de soutènement,rempart,mur de clôture protégé
- 07-55 - Séquence,composition,ordonnance architecturale ou urbaine protégée
- 07-59 - Séquence,composition ou ordonnance végétale d'ensemble protégée
- 15-50 - Limite maximale d'implantation de construction
- 15-51 - Limite imposée d'implantation de construction
- 24-50 - Passage ou liaison piétonne à maintenir ou à créer
- perimetre_SPR